

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Formation à distance



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rénovation STMG

Droit - Economie en terminale

15 juin 2020

*IA-IPR économie gestion
et
Équipes des formateurs*



Programme de la formation

Rappel des grands principes de l'enseignement de « Droit-économie » dans le cadre de la réforme du lycée.

Présentation du programme de droit.

Présentation du programme d'économie.



Quelques grands principes

Des programmes ambitieux pour des poursuites d'études diversifiées en lien avec l'actualité juridique et économique, pour développer l'approche critique, l'argumentation en s'appuyant sur les fondements et les méthodes spécifiques de chaque discipline.

Un équilibre droit/économie avec 4 thèmes dans chaque discipline

Un horaire élargi : 6 heures par semaine

Une épreuve écrite de 4 heures en mars/avril avec un coefficient 16 et une participation au **Grand oral** en juin. Écrit portant sur les trois premiers thèmes de Droit et d'Economie



- Droit : ce qui structure son enseignement.

*Le programme
L'esprit d'écriture du
programme
Les épreuves du
baccalauréat*



Le programme de droit

4 thèmes

THÈME	SOUS THÈME
5 : Quel est le rôle du contrat ?	5.1 La formation du contrat 5.2 L'exécution du contrat
6 : Qu'est-ce qu'être responsable ?	6.1 Le dommage réparable 6.2 Les différents régimes de responsabilité 6.3 Les moyens d'exonération
7 : Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ?	7.1 Le contrat de travail 7.2 La rupture du contrat de travail 7.3 Les libertés individuelles et collectives
8 : Dans quel cadre et comment entreprendre ?	8.1 L'entreprise individuelle 8.2 La société commerciale 8.3 Le respect de la concurrence 8.4 Les partenariats contractuels



Le programme de droit

Des notions nouvelles et/ou plus approfondies

6.2.1 Les régimes spéciaux	Les dommages peuvent constituer un préjudice écologique ou être occasionnés à l'occasion de la relation de travail, dans le cadre d'un accident de la circulation ou causés par le défaut de sécurité d'un produit ; dès lors, un régime spécifique d'indemnisation est applicable.	Le préjudice écologique. L'accident du travail. L'accident de la circulation. Les produits défectueux.
6.2.3 La responsabilité extra-contractuelle	Enfin, à défaut, le régime de la responsabilité civile extracontractuelle (fait personnel, fait des choses / fait d'autrui, fait des animaux, ruine des bâtiments) permettra à la victime de rechercher l'indemnisation de son préjudice.	Le fait personnel. Le fait des choses. Le fait d'autrui. Le fait des animaux. La ruine des bâtiments.

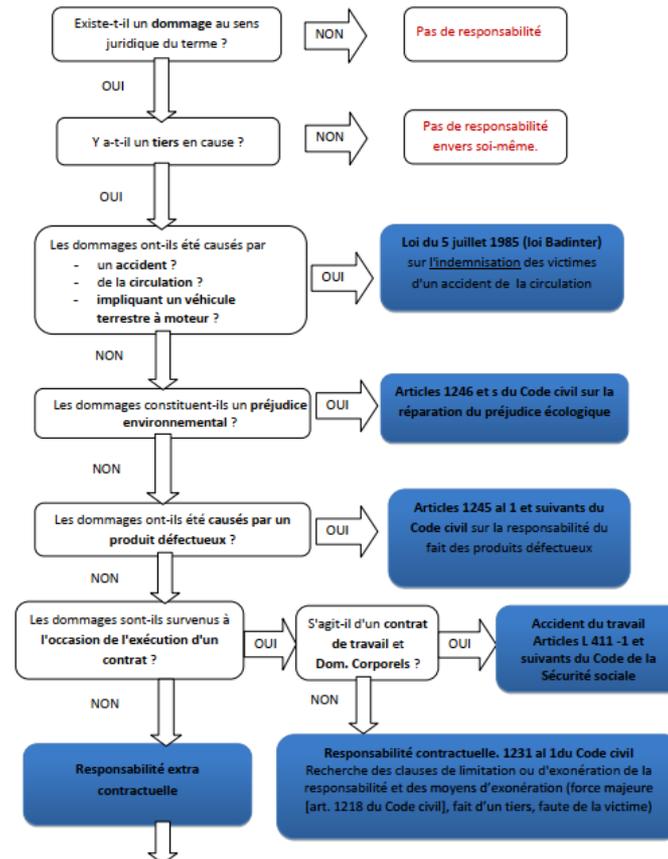


Le programme de droit

Des ressources pour appréhender les notions du programme

4 Schéma d'analyse de la responsabilité

L'analyse des faits et leur qualification permet de déterminer la nature de la responsabilité – Régimes spéciaux – responsabilité contractuelle ou extra contractuelle- et le ou les régime(s) juridique(s) applicable(s).



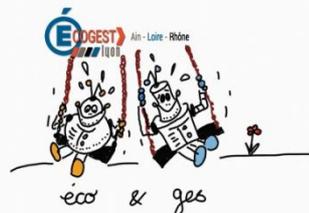
L'esprit d'écriture du programme de droit

Les indications complémentaires utiles pour aider à la lecture du programme :
Thème 6 – Quel est le rôle du contrat ?

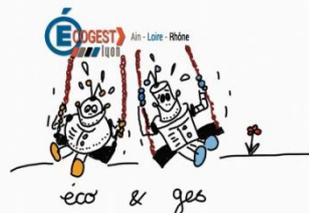
Conçu pour réguler les relations juridiques entre des personnes, le droit des contrats s'est adapté au développement de la consommation de masse et plus récemment de la consommation à distance. La dématérialisation du contrat nécessite une protection accrue du « cyberconsommateur ». Le cybervendeur voit ainsi ses obligations renforcées.

L'élève est capable :

- de qualifier juridiquement un contrat et les parties au contrat ;
- d'apprécier les conditions de validité d'un contrat dans une situation donnée ;
- de qualifier une clause contractuelle ;
- de repérer et de qualifier les obligations contractuelles de chacune des parties ;
- d'identifier les sanctions applicables en cas d'inexécution d'un contrat ;
- de justifier la protection accrue du consommateur et du cyberconsommateur.



Sous-thèmes	Contexte et finalités	Notions
5.1 La formation du contrat	<p>Le contrat est un accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes destiné à créer, modifier, transmettre ou éteindre des obligations.</p> <p>Le droit met à la charge des contractants une obligation d'information et de conseil pour permettre l'expression d'une volonté vraiment libre et éclairée.</p> <p>Pour être valablement formé, un contrat doit remplir certaines conditions de validité. On montre comment est sanctionné tout contrat ne respectant pas ces conditions (capacité, consentement, objet).</p> <p>Dans certains contrats, le droit de repentir permet au consommateur de revenir sur son accord.</p>	<p>Le contrat.</p> <p>Les parties.</p> <p>Le consommateur, le professionnel.</p> <p>Le débiteur, le créancier.</p> <p>L'obligation d'information et de conseil.</p> <p>Les conditions de validité : offre, acceptation, échange des consentements, objet, capacité.</p> <p>Le droit de rétractation.</p> <p>La nullité relative, la nullité absolue.</p> <p>Les principes : liberté contractuelle, force obligatoire, effet relatif des conventions, bonne foi.</p>



L' épreuve écrite du baccalauréat

- Un cas pratique avec un corpus documentaire
- Un questionnement progressif en lien avec les capacités décrites dans le programme.
- Une mise en œuvre d'une argumentation reposant sur le principe du contradictoire
- Une dernière question qui appelle une réflexion sur le sens d'une règle de droit



L'épreuve écrite du baccalauréat

DROIT (10 points)

Mise en situation : contrat de partenariat / contrat de travail

1. Résumez les faits en utilisant des qualifications juridiques.
2. Développez l'argumentation juridique que Geoffrey peut avancer pour demander la requalification de son contrat en contrat de travail.
3. Présentez les arguments que la société VELOFOOD peut lui opposer.
4. Expliquez les enjeux de l'arrêt du 4 mars 2020 pour les sociétés utilisant des plateformes numériques.



Enseigner le droit en STMG

- Un texte de référence pour réfléchir à la didactique et la pédagogie de l'économie en STMG :

Enseigner le droit en série STMG.

- 1) Quelle didactique du droit mettre en œuvre ?
- 2) Quelle pédagogie pour l'enseignement du droit en STMG ?

cas pratique – ancrage dans le réel /
argumentation en identifiant les règles juridiques
pertinentes/ principe du contradictoire – débattre / formes
pédagogiques variées - enseignement qui mobilise
intellectuellement / compréhension du sens des règles de
droit



- Economie : ce qui structure son enseignement.

Le programme

L'esprit d'écriture du programme

Les épreuves du baccalauréat



Le programme d'économie

4 thèmes orientés vers le rôle de l'Etat et la régulation de l'économie

Thème	Sous thème
6. Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?	6.1 l'intervention de l'Etat 6.2 Défaillances des marchés 6.3. Les politiques économiques de l'Etat et de l'Europe 6.4. Les politiques sociales
7. Quelle est l'influence de l'État sur l'évolution de l'emploi et du chômage ?	7.1. Activité et chômage 7.2. L'offre et la demande de chômage 7.3. Les politiques de l'emploi
8. Comment organiser le commerce international dans un contexte d'ouverture des échanges ?	8.1 Les transformations du commerce mondial 8.2. Des politiques commerciales divergentes 8.3 Une organisation mondiale pour gérer les différends entre États dans les échanges internationaux
9. Comment concilier la croissance économique et le développement durable ?	9.1 Les sources d'une croissance économique soutenable 9.2 La réduction de la pauvreté et le rôle de l'éducation et de la formation



Le programme d'économie

Des notions nouvelles et/ou plus approfondies

6.2 Défaillances des marchés et défaillances de l'État

Les interventions économiques de l'État visent à corriger les défaillances et dysfonctionnements des marchés. Usuellement, on dénombre quatre types de défaillances des marchés :

- les asymétries d'information ;
- la concurrence imparfaite ;
- les externalités ;
- les biens publics et les biens communs.

Les défaillances des marchés ne permettent pas une allocation efficace des ressources. L'État doit alors intervenir pour corriger ces défaillances de marché. Il peut notamment :

Les défaillances des marchés.

Les asymétries d'information.

Les externalités.

Les biens publics et les biens communs.

Les défaillances de l'État.



Le programme d'économie

Des ressources pour appréhender les notions du programme

Les défaillances de marché et défaillances de l'État

La concurrence a déjà été abordée dans la section V.1 en classe de première. Pour que cette concurrence sur les marchés assure une allocation efficace des ressources (revenus, facteurs de production...), certaines hypothèses doivent être vérifiées. Les économistes qualifient cette situation de **concurrence pure et parfaite (CPP)**. Un marché est en situation de CPP si 5 conditions sont vérifiées : atomisticité des offreurs et des demandeurs, homogénéité des produits, transparence de l'information notamment des prix, libre entrée et sortie sur le marché, et parfaite mobilité des facteurs de production.

Les marchés concurrentiels assurent que les ressources sont utilisées efficacement. Il n'y a **pas de gaspillage** et elles n'auraient pu trouver une utilisation plus efficace (proposer ici aux élèves un lien avec le concept de **coût d'opportunité** vu dans la section I.2 du programme de première).

Néanmoins, les conditions de la CPP ne sont pas toujours respectées. Il existe notamment quatre principales formes de défaillances de marché :

- Les **asymétries d'information** : l'antisélection (asymétrie d'information *ex ante*, i.e. avant la signature d'un contrat) et l'aléa moral (asymétrie d'information *ex post*, i.e. après la signature d'un contrat). Il s'agit d'une situation dans laquelle l'une des parties dispose de plus d'informations que son co-contractant. La partie la plus informée peut ainsi augmenter sa satisfaction au détriment de l'autre. Exemple : difficulté à évaluer la flânerie sur son lieu de travail avec les possibilités d'accéder aux réseaux sociaux.

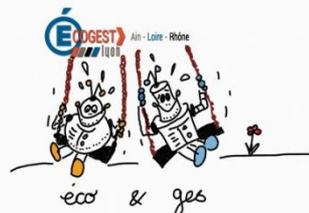


L'esprit d'écriture du programme d'économie

Les indications complémentaires utiles pour aider à la lecture du programme :
Thème 6 – Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?

6.2 Défaillances des marchés et défaillances de l'État

Capacités	<ul style="list-style-type: none"> Justifier pourquoi l'allocation des ressources n'est plus efficace en présence d'une défaillance de marché. Énoncer des solutions permettant de corriger ces défaillances de marché. Citer des situations où l'on peut parler de défaillance de l'État.
Notions	Indications complémentaires
<p>Les défaillances des marchés.</p> <p>Les asymétries d'information.</p> <p>La concurrence imparfaite.</p> <p>Les externalités.</p> <p>Les biens publics et les biens communs.</p> <p>Les défaillances de l'État.</p>	<p>L'objectif de ce sous-thème est que l'élève comprenne que certaines défaillances du fonctionnement « naturel » des marchés entraînent une mauvaise allocation des ressources et que comme nous l'avons dit point 6.1, c'est pour cela que l'État doit intervenir.</p> <p>Tout d'abord, l'État doit intervenir pour limiter les asymétries d'information. C'est à dire le fait que sur un marché, une des deux parties de l'échange ne dispose pas des mêmes informations que l'autre. Le problème est que l'information imparfaite peut pousser l'une des parties à faire un choix qu'elle n'aurait pas fait si elle avait eu toutes les informations. Il s'agit d'une mauvaise allocation des ressources. Pour que l'élève comprenne cela il est préférable de prendre des exemples et des problématiques très concrets [...]</p>



L' épreuve écrite du baccalauréat

- Un corpus documentaire économiquement fondé (sources institutionnelles ou scientifiques).
- Un questionnement progressif qui porte sur ce corpus documentaire en lien avec les capacités décrites dans le programme.
- Une de ces questions peut donner lieu à un calcul économique. La calculatrice est donc autorisée.
- Une dernière question qui appelle une argumentation économique



Les épreuves écrites du baccalauréat

ÉCONOMIE (10 points)

À partir de vos connaissances et des annexes, répondez aux questions suivantes :

1. **Formulez le calcul de l'indice qui permet de mesurer le degré de concentration du marché des montres connectées.**
2. Caractérissez la structure du marché des montres connectées.
3. Présentez les stratégies mises en œuvre par les entreprises pour diminuer l'intensité concurrentielle.
4. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante :

La concurrence permet-elle d'améliorer la satisfaction du consommateur ?



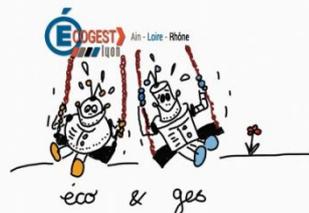
Enseigner l'économie en STMG

- Un texte de référence pour réfléchir à la didactique et la pédagogie de l'économie en STMG :

Enseigner l'économie en série STMG.

- 1) Quelle didactique de l'économie mettre en œuvre ?
- 2) Quelle pédagogie pour l'enseignement de l'économie en STMG ?

ancrage dans le réel - données économiques originales -
sortir des murs de la classe / questionnement -
problématiques / formes pédagogiques variées /
enseignement qui mobilise intellectuellement / débattre -
argumenter



Enseigner l'économie en STMG

- Thème 6 : Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?
 - Capacités étudiées :
 - Justifier pourquoi l'allocation des ressources n'est plus efficace en présence d'une défaillance de marché ;
 - Énoncer des solutions permettant de corriger ces défaillances de marché.
 - Thème 6.2 Défaillances des marchés et défaillances de l'État : « *Les interventions économiques de l'État visent à corriger les défaillances et dysfonctionnements des marchés [...] surexploitation des biens communs.* » → Étude des quatre types de défaillances de marché : les asymétries d'information, la concurrence imparfaite, les externalités, les biens publics et les biens communs.
- Présentation de la ressource :
 - Un point du programme extrêmement riche et ambitieux... :
 - Des fondements théoriques très importants (une préparation aux études supérieures)
 - Un ancrage concret très fort car les solutions mises en pratiques pour solutionner ces défaillances nous concernent en tant que citoyen.
 - Un lien entre l'économie et le droit (une complémentarité naturelle avec les autres disciplines de la série STMG) car la solution juridique est souvent présente face aux défaillances de marché.
 - ... Qui permet de mettre en œuvre une séquence dont la didactique est fondée sur un ancrage dans le réel (l'évolution du marché des voitures d'occasion entre 1950 et nos jours), des notions introduites sous la forme d'un questionnement (pourquoi ces évolutions ? en utilisant des ressources économiques brutes/originals (graphique INSEE, texte juridique, texte théorique).



Enseigner l'économie en STMG

- Un texte avec un ancrage théorique : « Plus la proportion de voitures de mauvaise qualité est forte sur le marché d'occasion, plus la demande baisse ce qui entraîne une baisse du prix des voitures d'occasion. Le prix faible amène les vendeurs de voitures de qualité à se retirer du marché, ce qui augmente alors la proportion de vendeurs malhonnêtes [...] Cet exemple tout simple montre en quoi l'asymétrie d'information peut détruire un marché et avoir un coût important pour l'ensemble de la société. [...] George Akerlof donne alors quelques pistes finalement assez intuitives [...] et notamment les autorisations délivrées par des institutions (diplôme, contrôle...) permettent de faire vérifier par une entité extérieure les qualités réelles d'un produit ou d'une personne et donc de diminuer l'asymétrie d'information. [...] La présence d'asymétrie d'information conduit à une situation d'équilibre inefficace. Il est donc important que des institutions, des règles ou bien des obligations (pour le vendeur et/ou l'acheteur) corrigent ce problème d'asymétrie d'information afin d'assurer des prix cohérents avec la qualité du produit échangé et ainsi restaurer l'efficacité à l'équilibre. »
- Un graphique de l'INSEE montrant que le marché de l'occasion apparaît dans les années 50 et se développe jusqu'aux années 70 mais qu'entre 1980 et 1995 il diminue de presque 20% avant d'augmenter de presque 40% à partir de 1995-1996.
- Un texte de loi : « En 1992, les articles R. 323-1 à R. 323-26 du Code de la route relatifs au contrôle technique entrent en vigueur : « Le contrôle technique est obligatoire tout les deux ans, à partir de quatre années d'ancienneté [...] Effectué par un centre agréé, ce diagnostic est obligatoire sauf si la voiture a moins de 4 ans. [...] »



Les ressources pour enseigner le droit et l'économie

EDUSCOL : programmes, indications complémentaires, sujets 0

<https://eduscol.education.fr/cid144117/stmg-bac-2021.html>

CRCOM : notices pour le programme d'économie

<https://cocom.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique360>

Groupe VIAEDUC sur la réforme

<https://www.viaeduc.fr/group/19964>

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



Site Economie-Gestion Académie de Lyon <http://ecogestion-legt.enseigne.ac-lyon.fr/spip>



Suivez Écogestlyon sur Twitter <https://twitter.com/Écogestlyon>